

Dédaignant les clamours intéressées de ses adversaires, il développe avec calme devant le sénat de son pays tous les motifs qui lui semblent militer en faveur de nos ancêtres. La cause qu'il plaide est celle des nations et il ne se montre pas indigne de sa tâche. Lorsqu'il prend en main la défense des fils des barbares domptés, Claude doit nous intéresser et comme Gaulois et comme chrétiens. Par un dernier abaissement des démarcations antiques, il prépare les voies à la religion nouvelle, cette religion que prêche, à deux pas de son palais, l'homme élu pour être l'apôtre des nations. « C'est, dit M. Michelet, le premier monument authentique de notre histoire nationale, et le titre de notre admission dans cette grande initiation. »

Si nous considérons les Tables de Claude sous un aspect moins général, nous y trouvons la preuve que les sentiments bons et honnêtes étaient loin d'être éteints dans l'âme de cet empereur. Il fut au moins susceptible d'amitié ; la manière dont il parle de Vestinus et de Persicus, la chaleur avec laquelle il recommande au Sénat les enfants du premier de ces illustres personnages, le démontrent. Il ne fut pas non plus étranger à la reconnaissance ; il rappelle avec trop de précision les services rendus par les Gaulois à Drusus, son père, pour être taxé d'ingratitude.

Nous pouvons nous tromper, mais, d'après tout ce qui précède, nous osons, contrairement à l'opinion générale, croire que l'empereur Claude ne fut ni un homme méchant ni un imbécile. Son gouvernement n'eût-il amené que cette seule mesure, l'admission dans le Sénat romain des Gaulois chevelus, c'en devrait être assez pour que nous, leurs enfants, nous ayons souci de sa mémoire.

L. DE LA SAUSSAYE.